

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
ESPLANADE ANITA CONTI  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 12  
Année scolaire : 2018-2019  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Saint-Jacques , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Pièce d'actualité n°9 : désobéir " (sortie théâtre)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves de 1ère STMG 1 et STMG 2 (et 4 accompagnateurs).

- elle se déroulera le 29 mars 2019,

- la participation financière des familles est de 6,50 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

## ANIMATION PÉDAGOGIQUE 2018-2019

Titre de l'animation : *Pièce d'actualité n°9 : désobéir*

### I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	Isabelle Quéré
Date(s) et horaire(s) :	Vendredi 29 mars 2019 de 20h45 à 22h30
Lieu :	Théâtre de l'aire libre Saint Jacques de la Lande
Classe(s) :	Premières STMG 1 et 2
nombre d'élèves :	58
Accompagnateurs :	3 autres enseignants des classes concernées
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	En première : objet d'étude : le théâtre, texte et représentation. Séquence « Désobéir » construite à partir de la pièce ; le spectacle sera mentionné sur le descriptif de l'EAF pour l'entretien.
Évaluation de l'action :	Cette activité doit permettre aux élèves de mieux comprendre ce que sont les enjeux d'une représentation théâtrale.

### II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
élèves (billet : 6,5 euros l'unité)	377,00	Familles	377,00
Accompagnateurs (billet à 6,50 euros l'unité)	26,00	DGFL	26,00
<b>TOTAL dépenses :</b>	<b>403,00 €</b>	<b>TOTAL recettes :</b>	<b>403,00 €</b>

*Avis favorable du chef d'établissement du .....*

*Validation par le Conseil d'administration du .....*

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

### III Bilan et exploitation de l'action